

## Association canadienne pour les études supérieures

Notes pour la présentation au Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du Sénat

Le 6 mai 2010

Pr. Douglas M Peers, président

L'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) est un organisme national qui regroupe 60 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans toutes les disciplines du savoir. Elle inclut des associations d'étudiants de deuxième et troisième cycles qui, ensemble, représentent 165 000 étudiants diplômés. Elle se consacre au développement des études supérieures et de la recherche universitaire.

Je remercie les membres du Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du Sénat de l'occasion de me présenter devant eux.

Dans la stratégie en sciences et en technologie, le gouvernement fédéral affirme avec conviction que « l'excellence de classe internationale en matière de recherche est la norme au Canada » et qu'il doit créer « la main-d'œuvre la plus instruite, la plus compétente et la plus souple du monde. » Pour atteindre de tels objectifs il faut augmenter encore plus les fonds pour la recherche et le nombre de jeunes chercheurs, attirer plus d'étudiants étrangers de haut calibre et promouvoir la mobilité des étudiants des cycles supérieurs.

Le gouvernement du Canada joue un rôle essentiel dans le soutien à la recherche universitaire et à l'enseignement supérieur par l'intermédiaire de ses trois conseils de recherche subventionnels. Ces conseils appuient la recherche par des programmes de subventions de recherche directs, des bourses d'études de deuxième et de troisième cycles, des bourses de recherche aux chercheurs postdoctoraux, et par une portion des coûts indirects de la recherche. Nos universités jouent un rôle majeur dans la découverte de nouvelles connaissances et dans la préparation de la prochaine génération de chercheurs et de travailleurs de l'économie du savoir. Comme vous le savez, nos universités font un tiers de la recherche au Canada. Les écoles supérieures forment les scientifiques, les chercheurs, les ingénieurs, les décideurs de politiques publiques, les professionnels de la santé et autres spécialistes dans un vaste éventail de disciplines qui sont essentiels à la compétitivité et à la prospérité du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous sommes à un tournant de l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il faut investir davantage dans les conseils de recherche pour connaître l'innovation nécessaire à notre bien être économique. D'autres pays intensifient leurs efforts en matière d'études supérieures et de recherche, non seulement les États-Unis et l'Union européenne, mais également des pays émergents comme la Chine et l'Inde. Le rendement de tels investissements est considérable sous tous les rapports, une main-d'œuvre très compétente, la recherche universitaire, les brevets et les gains des individus et de la société. Outre cela, des évaluateurs internationaux indépendants donnent nos conseils de recherche en exemple comme organismes d'une remarquable efficacité pour l'allocation de fonds de recherche. L'approche du gouvernement envers le financement de la recherche doit être équilibrée et viser tant la recherche fondamentale que ciblée. À notre avis, une approche équilibrée devrait aussi orienter les nouveaux fonds des conseils subventionnels fédéraux vers la recherche fondamentale, par exemple. D'ailleurs votre Comité n'a-t-il pas sagement recommandé que le gouvernement du Canada ne limite pas le financement additionnel en sciences et en technologie à des secteurs prioritaires?

Il importe également d'augmenter le nombre de jeunes chercheurs, c'est-à-dire, des étudiants des cycles supérieurs et des stagiaires postdoctoraux. Ces dernières années, l'enseignement supérieur au Canada a connu une période d'expansion sans précédent. Malgré ces augmentations, notre taux de participation aux études supérieures reste relativement faible. Une pareille hausse des inscriptions aux études supérieures est notée dans la plupart des autres pays de l'OCDE et cette tendance devrait se maintenir pour les prochains vingt ans. Le besoin de compétences de pointe que procurent des études supérieures est de plus en plus clair. Si le Canada veut tirer profit de la demande croissante pour une main-d'œuvre hautement qualifiée. alors l'augmentation du soutien à cette formation est essentielle à tous les niveaux. Le gouvernement doit faire du financement des étudiants des cycles supérieurs une priorité. Nos meilleurs étudiants aux cycles supérieurs sont financés directement par un éventail de bourses, des bourses Vanier aux bourses d'études supérieures du Canada. Un soutien inadéquat compromet grandement tant la qualité que la quantité de la recherche dans les universités canadiennes, puisque les étudiants des cycles supérieurs qui ont suffisamment de ressources financières consacrent leur temps et leur énergie à leurs études, terminent leurs programmes plus rapidement et sont plus productifs. Une hausse stable à long terme du nombre de bourses offertes aux étudiants des cycles supérieurs est essentielle à l'élaboration de programmes de recherche à long terme dans un vaste éventail de disciplines.

La recherche au Canada dépend de l'activité des étudiants des cycles supérieurs et, de facon croissante, des chercheurs-boursiers postdoctoraux qui œuvrent dans les établissements d'enseignement et chez nos partenaires industriels. La population postdoctorale a rapidement augmenté ces dernières années, puisque des exigences accrues en matière de compétences et de formation de pointe sont requises pour entrer dans la profession. On compte quelque 6000 chercheurs postdoctoraux dans les universités canadiennes et, de ceux-ci, 39 % sont des chercheurs étrangers. Ce nombre augmentera alors même que les universités subissent une pression accrue pour contenir l'embauche dans les rangs des professeurs jusqu'à la reprise de l'économie. Les bourses postdoctorales sont habituellement des affectations de deux à quatre ans destinées à offrir une formation additionnelle en recherche aux récents détenteurs de doctorats. Les boursiers travaillent à temps plein sous la supervision d'un professeur à leur université, contribuent à la productivité de leur laboratoire en matière de recherche et font souvent des recherches indépendantes substantielles de leur propre chef. Ces jeunes chercheurs font d'importantes contributions à leur domaine et améliorent leur chance d'obtenir un poste plus permanent dans les secteurs universitaire, public ou privé. Actuellement, la plupart des chercheurs postdoctoraux sont financés par les conseils subventionnels fédéraux directement par une bourse ou par une subvention de recherche — ou par le secteur privé. Les postdoctorants sont beaucoup plus que des collaborateurs du domaine de la recherche canadienne. Ils représentent la prochaine génération de chercheurs parvenus à la dernière étape de leur formation. En tant que pays, nous avons beaucoup investi en eux, qu'ils soient canadiens ou étrangers, et il faut pouvoir terminer leur formation, les garder intégrés à la recherche canadienne et retenir les meilleurs pour assurer le leadership en matière de recherche dont le Canada a besoin pour l'évolution et l'essor de son économie. Aujourd'hui plus que jamais, il est de toute première importance d'investir directement dans les chercheurs postdoctoraux pour aider les universités et les entreprises privées à retenir les talents qui permettront au pays d'être un concurrent plus efficace grâce à l'innovation et à la découverte.

Notons qu'au Canada il y a près de 30 000 étudiants étrangers inscrits aux programmes de deuxième et de troisième cycles. La proportion d'étudiants étrangers inscrits aux études supérieures a régulièrement augmenté au cours des quinze dernières, elle est maintenant de 15%. Les étudiants étrangers du troisième cycle se concentrent dans quelques pays. Deux tiers d'entre eux étudient dans seulement sept pays destinataires et le Canada est le sixième d'entre eux (après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Australie) et reçoit 5,1 % des étudiants étrangers, ce qui reflète notre système d'enseignement supérieur de classe internationale. La concurrence pour les meilleurs étudiants diplômés dans le monde est très vive. Ces étudiants étrangers font une importante contribution à la société canadienne, car ils nous aident à relever nos défis économiques et démographiques, et nous devons chercher à en augmenter le nombre. Plusieurs étudiants étrangers restent au Canada après la fin de leurs études. Ils sont une source première d'immigrants : ils sont bien instruits, connaissent la langue et la culture, et sont déjà reconnus comme une ressource précieuse par le secteur privé. Ceux qui retournent dans leur pays d'origine y deviennent des leaders et maintiennent de bonnes relations avec le Canada.

Dans l'économie du savoir d'aujourd'hui la mobilité est importante pour la formation aux études supérieures. Les étudiants doivent avoir l'occasion de prendre part et de contribuer à des recherches à l'échelle nationale. Leur engagement dans des recherches à une autre université leur apporte une perspective différente, élargit leurs compétences, contribue à leur mûrissement comme chercheurs, les aide à construire un réseau de contacts personnels à l'échelle nationale et est la base des recherches en collaborations qu'ils entreprendront durant leur carrière. Outre cela, leurs expériences dans différentes régions du Canada améliore leur connaissance du pays et de sa diversité, les rendant des citoyens plus éclairés. Relativement peu d'étudiants canadiens, en comparaison aux étudiants américains ou européens, décident de poursuivre des

études à l'étranger. Dans le contexte de la globalisation, il importe de les encourager à mener des études à l'étranger pour leur propre formation et pour étayer la réputation de nos universités sur la scène internationale.

Je tiens à remercier le Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du Sénat de sa bienveillante attention. Je vous prie de ne pas hésiter à entrer en contact avec mois si vous avez besoin de plus de renseignements (fgsdean@yorku.ca, T: 416 736 5329).

Association canadienne pour les études supérieures 301-260, rue Saint Patrick Ottawa, On, K1N 5K5

T: 613 562 0949, F: 613 562 9009, info@acpes.ca www.acpes.ca